

CERTIFICAT PROFESSIONNEL INTRODUCTION À L'ANALYSE ET À LA GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Public, conditions d'accès et prérequis

Le public visé est un public de professionnels souhaitant évoluer vers des fonctions en santé-sécurité au travail, mais ne maîtrisant pas les bases (juridiques, statistique, technique) de l'analyse et de la gestion des risques professionnels et donc ne possédant pas les prérequis pour un titre ou une licence professionnelle.

Objectifs

L'objectif de ce CP est de former aux bases de l'analyse et de la gestion des risques professionnels de futurs techniciens HSE. Les compétences attendues en sortie sont les suivantes :

- Articuler et utiliser les bases de la réglementation et du droit en santé au travail
- Mettre en application les bases techniques de la prévention des risques professionnels

- Identifier les différents risques professionnels au sein de l'entreprise visitée en utilisant le vocabulaire associé et les documents liés à l'évaluation des risques
- Savoir repérer les données disponibles dans les entreprises qui peuvent être utiles en prévention
- Analyser ces données de façon simple et rigoureuse

Mentions officielles

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Certificat professionnel Introduction à l'analyse et à la gestion des risques professionnels